

Les Clubs Coup de Pouce CLÉ*

(*Clubs de Lecture et d'Écriture)

Présentation synthétique

L'ASSOCIATION PORTEUSE DU PROJET

L'apfEE (association pour favoriser l'Égalité des chances à l'École) a été créée en 1984 à l'initiative d'une équipe d'enseignants soucieux d'agir contre l'échec scolaire.

Cette association a mis au point en 1995 un dispositif d'accompagnement de certains enfants de Cours Préparatoire et de leurs parents qui "est reproductible à grande échelle et à efficacité garantie". Elle s'est, pour cela, étroitement inspirée du "Coup de Pouce" inventé en 1989 par la ville de Colombes avec l'aide de Gérard Chauveau, chercheur à l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique).

Elle agit dans le cadre de conventions qui la lient au ministère de l'Éducation Nationale, à la Délégation Interministérielle à la Ville et à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

L'ACTION

Le public ciblé

Les enfants concernés sont exclusivement des élèves de CP en risque d'échec pour une seule raison : ils ne reçoivent pas, à la maison, chaque soir, le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage de la lecture ; ils n'ont pas d'autre handicap (on les dit « fragiles en lecture »).

L'objectif

Il s'agit d'apporter à ces enfants quelques-uns des atouts de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent quotidiennement, le soir, à la maison : engagement quotidien des parents, temps de contact quotidien important avec l'écrit et la culture écrite, rencontre quotidienne et multiple du plaisir de réussir un acte de lecture ou d'écriture, etc.

Dans cette perspective, il s'agit d'accompagner ces enfants et d'accompagner également leurs parents.

Le dispositif

Le fonctionnement du Coup de Pouce CLÉ fait intervenir deux niveaux et engendre deux coûts.

- **Premier niveau : celui des municipalités.**

Des animateurs, rémunérés par les municipalités, accompagnent de manière très précise des enfants de CP qui ne bénéficient pas d'un soutien familial suffisant pour réussir leur apprentissage en lecture (et, plus généralement, pour réussir à l'école).

Cet accompagnement est réalisé hors temps scolaire, mais dans les murs de l'école, **en étroite partenariat avec l'école.**

Ces animateurs accompagnent aussi les parents des enfants accueillis en Coup de Pouce CLÉ.

. **Second niveau : celui de l'ingénierie fournie par l'apfEE**

Cette association, qui agit en tant que prestataire de service public missionné par l'État, aide les municipalités à faire fonctionner correctement le dispositif : elle forme les animateurs, suit le fonctionnement tout au long de l'année et garantit ainsi le strict respect d'un cahier des charges ; elle suscite en outre une évaluation annuelle systématique.

L'apfEE apporte son assistance d'ingénierie, à titre gracieux ; elle est financée par l'État et divers mécènes.

Le club

Un club Coup de Pouce CLÉ comprend cinq enfants et un animateur. Les séances ont lieu chaque soir dans les locaux de l'école.

Le dispositif d'ensemble comporte :

- **un animateur par club** : le maître d'une autre classe, ou un intervenant extérieur ; tous reçoivent, de l'apfEE, une formation spécifique ;
- **un coordinateur par école** : à la fois enseignant de l'école et animateur de club ;
- **un pilote par groupe d'écoles** d'une même commune : en général un salarié de la municipalité qui consacre un certain nombre d'heures par mois à cette tâche ;
- **un ingénieur Coup de Pouce CLÉ par zone géographique** : ce cadre est un salarié de l'apfEE. L'association dispose actuellement de 33 ingénieurs Coup de Pouce CLÉ, basés à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Amiens, Reims, Nancy, Rouen, Angers, Orléans, Dijon, Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Ils interviennent dans toute la France, à la demande des villes.

Le rôle de l'ingénieur

Le travail d'ingénierie est réalisé par les « ingénieurs Coup de Pouce CLÉ » dont la mission consiste à :

- faire connaître l'outil et susciter la volonté de l'utiliser par « les décideurs » : municipalités, inspecteurs de l'Éducation nationale, équipes pédagogiques ;
- mettre en place l'outil : aide au recrutement, formation et motivation des personnels nécessaires, suivi du bon fonctionnement (par injection régulière de rigueur et d'enthousiasme), vérifications et contrôles d'efficacité (par une évaluation systématique).

Le rôle de l'animateur

Il a deux missions :

- mettre progressivement les parents dans le coup en les aidant à respecter leur contrat ; l'animateur a pour objectif de veiller à l'implication des parents au quotidien par des échanges brefs mais fréquents à la sortie du club ; il est particulièrement vigilant à la participation des parents à plusieurs séances de clubs dans l'année ; il veille à établir une relation chaleureuse entre les parents et l'école ;
- organiser, quatre fois par semaine, pendant 1h30, le soir après l'école, une séance d'activités conduites dans une ambiance chaleureuse et portant exclusivement sur le "dire, lire, écrire" ; il s'agit d'activités ludiques, courtes et dynamiques dans lesquelles les enfants interviennent chacun à leur tour et sont placés systématiquement en situation de réussite.

Les contrats

Chaque année avant le démarrage des clubs, une cérémonie est organisée en mairie : tous les partenaires signent le contrat précisant les engagements de chacun. Sont donc présents le maire de la commune, le pilote, le coordinateur, les maîtres de CP, les animateurs, les enfants, leurs parents et l'ingénieur Coup de Pouce CLÉ.

Les parents s'engagent à :

- assister à au moins une séance de club par trimestre ;
- encourager leur enfant et parler avec lui, chaque jour, de ce qu'il fait à l'école et au club ;
- préparer un goûter tous les jours pour leur enfant.
- venir le chercher à la sortie du club

Les séances

Chaque séance dure une heure et demie. Elle se déroule de la façon suivante :

- détente et discussion autour d'un goûter : le rite d'ouverture de 30 minutes environ ;
- travail de lecture donné par le maître : 15 minutes environ ;
- activités brèves et ludiques : 30 minutes environ ; les séances de formation préparent les animateurs à ce type d'activités ; à chaque séance, environ 5 minutes sont consacrées individuellement à un enfant ;
- lecture par l'animateur d'une belle histoire : le rite de clôture de 15 minutes.

Il s'agit de créer ou de renforcer le plaisir de l'enfant dans son rapport à l'écrit.

Le cadre institutionnel

La municipalité est responsable du dispositif dont elle finance le fonctionnement local : fournitures (environ 8% du coût total de l'opération), rémunération des animateurs, des coordinateurs et du pilote.

L'apfEE apporte gratuitement son assistance d'ingénierie (aide à la mise en place du dispositif, formation des intervenants, suivi, évaluation annuelle). Elle est le garant du respect du cahier des charges.

Les municipalités et l'apfEE sont liées par une convention annuelle.

C'est le respect des procédures qui contribue à l'efficacité constante du Coup de pouce CLÉ.

L'apfEE est soutenue notamment par :

- la Délégation Interministérielle à la Ville, l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), le Ministère de l'Éducation Nationale,
- le mécénat, fédéré par la FEE (Fondation pour l'Égalité des chances à l'École), sous égide de la Fondation de France.

Le financement des clubs Coup de Pouce CLÉ *(dépenses engagées au niveau des municipalités)*

Les clubs du Coup de Pouce CLÉ peuvent être financés dans le cadre de :

- un PRE (Programme de Réussite Educative) ; ils peuvent alors être subventionnés (à hauteur du coût total) ;
- un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) ;
- un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ;
- un CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) financé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Selon les académies, l'Éducation Nationale peut aussi y contribuer, pour les heures supplémentaires assurées par des enseignants, dans le cadre des IPE (Indemnités Péri Éducatives).

LE BILAN

Depuis 1995, 30 000 enfants ont bénéficié du Coup de Pouce CLÉ.

Le nombre d'enfants accueillis chaque année est en croissance rapide :

- en 2004-05, **3080 enfants** dans **67 communes**
- en 2005-06, **4144 enfants** dans **96 communes**
- en 2006-07, **6657 enfants** dans **171 communes**
- en 2007-08, **probablement 9000 enfants** dans **près de 230 communes** (environ 30 000 personnes impliquées dans l'action, 1 400 000 heures d'accompagnement effectuées entre novembre 2007 et juin 2008).

Les réalisations Coup de Pouce CLÉ, suivies par l'apfEE, font l'objet d'une évaluation annuelle.

L'étude des résultats obtenus conduit à un double constat :

- les performances, au cours d'une même année scolaire, fluctuent parfois assez notablement d'une ville à l'autre ; elles sont cependant élevées dans toutes les villes ;
- ces mêmes performances, rapportées à l'ensemble des villes concernées chaque année, varient peu d'une année à l'autre ; ceci illustre le caractère reproductible du Coup de Pouce CLÉ.

1- Depuis neuf ans, les performances en lecture des enfants du Coup de Pouce CLÉ ont été stables d'une année sur l'autre ; elles sont en légère augmentation ces trois dernières années.

En fin de CP, pour l'année scolaire 2006-2007, les enseignants font le constat suivant :

- 10% des enfants sont très faibles lecteurs ; ils ne sont pas tirés d'affaire ;
- 19% des enfants sont faibles lecteurs ;
- 72% des enfants sont bons ou moyens lecteurs.

Ces deux dernières catégories n'ont pas décroché en CP. On peut donc dire qu'environ 90% des enfants qui ont suivi le Coup de Pouce CLÉ ne connaissent pas l'échec précoce en lecture. 10% d'entre eux restent fragiles ; il serait sage de les accueillir dans un dispositif d'accompagnement spécifique au cours de leur année de CE1.

2- Le Coup de Pouce CLÉ est plébiscité par les maîtres des écoles concernées : 94 % d'entre eux pensent que le Coup de Pouce CLÉ est complémentaire de leur travail.

3- Les effets bénéfiques du Coup de Pouce CLÉ sur les enfants vont bien au-delà des acquisitions en lecture. On met en pratique, dans les clubs, des « valeurs citoyennes » telles que le respect de l'autre, l'esprit d'entraide, l'autonomie ; la prise quotidienne de parole devant un groupe attentif, la rencontre quotidienne de la réussite dans des activités réalisées « tout seul » ou « en groupe », etc., contribuent au développement de la personnalité.

Les maîtres de CP notent des améliorations concernant la motivation des enfants dans 70 % des cas et la confiance en soi dans 77 % des cas.

4- Les clubs Coup de Pouce CLÉ ont aussi des effets bénéfiques sur la relation parents-enfants et la relation parents-école.

L'aide aux parents apportée par le club Coup de pouce CLÉ est un élément primordial pour la réussite de la scolarité ultérieure : 88 % des parents pensent être en mesure d'aider leurs enfants.

Ecoles de l'Inspection Académique de l'Yonne :

Pour plus d'informations, merci de contacter Isabelle Audras, coordinatrice de l'antenne apfEE à Dijon :

- par téléphone : 03.80.30.28.71 ou 06.50.57.03.28

- par courriel : iaudras@apfee.asso.fr

